



PROJET PEDAGOGIQUE

Référence interne N°: ADF_2023_228

Intitulé du stage : Module 1: Prise en charge précoce : comment accompagner les tous-petits et leur famille en kinésithérapie?

Formation : INTER

POLLEN FORMATION

POLLEN-SCOP est une coopérative d'activités et d'emplois à vocation d'économie locale. Depuis 2001, elle permet de créer, d'héberger et de développer des activités professionnelles dans un cadre coopératif.

La coopérative d'entrepreneurs salariés maintient un équilibre entre une démarche collective et solidaire et la prise en compte de la personne, de ses aspirations, de ses compétences. Il s'agit d'une autre façon d'entreprendre où se conjuguent la recherche de l'autonomie et la solidarité. Autonomie car chacun se prend en charge dans son métier, solidarité car la structure commune constitue un lieu d'écoute et d'échanges où la richesse et la variété des compétences comme des services peuvent être mises au profit des projets de nos clients et partenaires.

POLLEN-FORMATION est un établissement secondaire de POLLEN-SCOP créé en 2014 pour regrouper les activités de formation existantes et faciliter la mise en place d'une démarche qualité. Les formateurs sont répartis sur tout le territoire et impliqués dans la vie associative, économique, citoyenne. Nous sommes donc en mesure de proposer et de concevoir des projets de formation adaptés aux particularités du territoire et à la pluralité de son public.

Nous nous positionnons dans une **dynamique de facilitation des apprentissages**.

Les apports théoriques sont mis en lien avec **les réalités du milieu professionnel, en tenant compte des besoins et attentes des stagiaires tout en respectant les objectifs pédagogiques**. Chacun peut ainsi participer à la construction de ses propres savoirs, leur donner du sens.

Nous privilégions l'acquisition de contenus par **des méthodes de pédagogie active**.

Nous veillons également à favoriser **un climat de confiance** et à **impulser une dynamique de groupe positive**, l'écoute et le respect permettent d'accueillir les différences.

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICES

POLLEN-FORMATION est certifié NF SERVICE FORMATION par l'AFNOR depuis 2015 et inscrit au DATADOCK

Nos engagements de services :

- Un interlocuteur unique pour chaque action de formation
- Une amélioration continue de la qualité de nos formations
- Des méthodes pédagogiques diversifiées pour répondre aux besoins des stagiaires
- Des formateurs engagés dans une démarche de développement des compétences
- Des entrepreneurs-formateurs investis dans une dynamique de coopération

RESPONSABLE DE FORMATION





mederiformation
 mederiformation
 mederi.formation@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION



mederiformation
 mederiformation
 mederi.formation@gmail.com



mederiformation
mederiformation
mederi.formation@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CONTEXTE

Le kinésithérapeute est sollicité suite à des remarques / inquiétudes de la part des parents faites chez le médecin ou des interrogations de ce dernier. Il doit donc être capable d'objectiver le décalage s'il y a et d'accompagner au besoin l'enfant et son entourage pour se développer dans les meilleures conditions.

LE PUBLIC DESTINATAIRE

Masseur kinésithérapeute DE

L'accueil de stagiaires en situation de handicap est rendu possible : après avoir pris en compte les informations fournies par la personne handicapée, nous pouvons proposer des aménagements individuels ou collectifs. Ils peuvent porter sur : un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation, des adaptations des méthodes et des supports pédagogiques, avec la possibilité de recourir aux technologies de l'information et de la communication, l'aménagement des règles d'évaluation des connaissances et des compétences..., conformément au Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant, pris en application de l'article L. 323-11-1 du code du travail. **Toute personne concernée par ce décret est invitée à prendre contact avec le responsable de formation en amont de la formation.**

LES MODALITES D'INSCRIPTION

- Après avoir renseigné le formulaire sur notre catalogue de formation <https://catalogue-pollen-formation.dendreo.com/> vous serez contacté par le responsable de formation.
- Une convention sera envoyée au stagiaire ou à son organisation. Les conditions financières, d'annulation ou de report sont stipulées dans la convention et dans les conditions générales de vente.
- L'inscription sera définitive à réception d'un exemplaire signé de la convention.

Pour toute question vous pouvez contacter Anne JOURGET, responsable de formation

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, POLLEN FORMATION s'engage à ce que le recueil des données personnelles et leurs traitements soient conformes à ce règlement. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles et exercer vos droits, vous pouvez consulter notre « politique de traitement et de protection des données personnelles » sur notre site internet www.pollen-scop.coop

LES MODALITES DE SUIVI



mederiformation
mederiformation
mederi.formation@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LA MESURE DE LA SATISFACTION DES STAGIAIRES

L'action se termine par une évaluation individuelle écrite de la satisfaction « à chaud » des stagiaires et par un bilan oral collectif permettant aux participants de donner leur appréciation de la formation.

UN BILAN DE L'ACTION

A l'issue de la formation un document de synthèse est réalisé. Il est transmis au client. Il vise à apprécier l'atteinte des objectifs fixés, les conditions de déroulement pédagogique et matériel de la session, le niveau de satisfaction des stagiaires. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

CERTIFICAT DE REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Conformément à l'Article R6332-26 du Code du travail et au Décret n° 2018-1209 du 21.12.18 (JO du 23.12.18), art. 1, le stagiaire et le formateur devront signer la feuille d'émargement chaque demi-journée au moment des pauses.

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront un certificat de réalisation d'une action de formation nominatif, établi en conformité avec les feuilles d'émargement, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

ATTESTATION DES ACQUIS DE FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation des acquis de formation nominative, mentionnant les objectifs, et la durée de l'action, établie en conformité avec les évaluations réalisées au cours de l'action.

LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE RECLAMATION

POLLEN FORMATION est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification NF 214 service formation AFNOR. Dans ce cadre, nous proposons de recueillir les réclamations des clients et des stagiaires afin d'améliorer en continu la qualité de notre offre et de nos services. POLLEN FORMATION est doté d'un dispositif de conformité et de contrôle interne assurant la qualité du traitement des réclamations et permettant un contrôle des risques. Pour une demande d'information, d'avis, de clarification nous vous invitons à vous adresser au responsable de formation. Pour exprimer une insatisfaction, nous vous invitons à renseigner un formulaire de réclamation présent sur le site internet www.pollen.coop.

LES MODALITES FINANCIERES ET CONTRACTUELLES

Le projet pédagogique est la propriété intellectuelle de POLLEN FORMATION. A ce titre, il ne peut être exploité sous quelque forme que ce soit, par un tiers, sans autorisation préalable de POLLEN FORMATION. Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à utiliser les supports ou outils fournis en conformité avec les règles d'usage, et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur, sauf autorisation de POLLEN FORMATION.

Les conditions financières et les modalités d'organisation sont présentées dans la convention de formation ainsi que dans les Conditions Générales de Vente de POLLEN FORMATION disponibles sur le site www.pollen.coop

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur de POLLEN FORMATION disponible sur le site www.pollen.coop

PROGRAMME DETAILLE

Module : Module 1: Prise en charge précoce : comment accompagner les tous-petits et leur famille en kinésithérapie?

Durée en heures : 21 heures

Dates :

- le 29/05/24 de 09h00 à 12h00
- le 29/05/24 de 13h00 à 17h00
- le 30/05/24 de 09h00 à 12h00
- le 30/05/24 de 13h00 à 17h00
- le 31/05/24 de 09h00 à 12h00
- le 31/05/24 de 13h00 à 17h00

Lieux : L'Extra, 38/40 rue Louis Loucheur, 69009 LYON

Intra ou inter : INTER

Mode d'organisation : Présentiel

LES PREREQUIS

Diplôme de Masseur Kinésithérapeute

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître le public concerné et son environnement
- Connaître le développement neuro moteur typique de l'enfant entre 0 et 2 ans
- Repérer les signes d'alerte
- Evaluer objectivement le niveau moteur de l'enfant grâce à des échelles validées
- Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec les parents
- Apprendre à adapter son cabinet à la pédiatrie
- Communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant, accompagnement parental et intégration des jeux moteurs et des installations dans le quotidien

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître le public concerné et son environnement

Comprendre l'importance du lien parents enfants

Connaitre les réseaux existants qui peuvent être sollicité

Savoir prendre en compte l'univers socio culturel de l'enfant

Connaître le développement neuro moteur typique de l'enfant entre 0 et 2 ans

Neurophysiologie

Les étapes du développement

Repérer les signes d'alerte

Savoir interpréter le développement neuro moteur

Evaluer objectivement le niveau moteur de l'enfant grâce à des échelles validées

L'importance de l'anamnèse : Savoir guider l'entretien avec les parents

Observation des aspects sensoriels et cognitifs : savoir observer et comprendre leur retentissement dans le développement moteur de l'enfant

Savoir faire une observation de la motricité

S'appuyer sur des échelles validées : (Alberta, Denver, ...)

Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec les parents

Faire ressortir les objectifs à partir du bilan établi
Savoir reconnaître les besoins de l'enfant et de ses parents
Adapter le contenu des séances à ces objectifs
Construire le lien avec l'enfant et savoir construire des situations de jeux pour pouvoir le guider dans l'atteinte de ses objectifs (organisation de l'environnement, guidages visuels, manuels...)

- Apprendre à adapter son cabinet à la pédiatrie

Connaitre le matériel nécessaire
Savoir gérer son planning

- Communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant, accompagnement parental et intégration des jeux moteurs et des installations dans le quotidien

Education thérapeutique des parents, des partenaires (crèches, assistantes maternelles...)
Connaitre les intérêts pour l'enfant du portage et des transferts adaptés
Connaitre les installations pour que l'enfant se développe au mieux

LE PROGRAMME

La formation propose aux professionnels kinésithérapeutes d'interroger leur abord du tout petit sur le plan du développement neuro-moteur, ainsi que de sa famille et de sa spécificité.
Elle permet d'apporter des outils adaptés à l'enfant pour mettre en évidence de façon éclairée une anomalie transitoire ou un retard psycho moteur et d'accompagner le tout petit à travers une prise en charge globale.

JOUR 1

Tour de table attente des stagiaires. État des connaissances avant la formation.
Le Tout Petit et son environnement.
Le développement neuromoteur typique
Les périodes sensibles
Neurophysiologie, les étapes du développement
Les signes d'appel et d'alertes
L'évaluation neuro-motrice :Anamnèse
Échelles validées

JOUR 2

Communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant, accompagnement parental Intégration des jeux moteurs et des installations dans le quotidien
Observation de la motricité d'enfants **de 0 à 3 mois** (analyse d'un enfant sain et d'enfants avec difficultés dans ces positions, interprétation et conseils de prise en charge adaptée)
Observation de la motricité d'enfants **de 3 à 6 mois**
Observation de la motricité d'enfants **de 6 à 9 mois**
Observation de la motricité d'enfants **de 8 à 10 mois**

JOUR 3

Observation de la motricité d'enfants **de 10 à 12 mois et de 12 à 24 mois**
Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec les parents
Observation des aspects sensoriels et cognitifs (irritabilité tactile...)
Observations de cas cliniques en vidéos présentés par les stagiaires
Apprendre à **adapter son cabinet à la pédiatrie** (matériel, jeux, salle de pédiatrie...)
Tour de table sur évaluation des pratiques et sur le dossier patient
Synthèse de l'enseignant sur le sujet, sur la formation QUIZZ et correction
Questions et réponses, remplissage de la fiche d'évaluation de la formation

LES MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

LES MODALITES PEDAGOGIQUES



mederiformation
mederiformation
mederi.formation@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Le formateur s'engage à respecter les objectifs pédagogiques de l'action, tout en adaptant les méthodes pédagogiques et le déroulement des séquences au plus près des besoins des participants.

Les modalités pédagogiques utilisées lors de la formation sont les suivantes

- Cours magistral
- Echange
- Ecoute podcast
- Vignettes cliniques
- Brainstorming
- Analyse de vidéos
- Co-construction d'activités